

Saint Pierre de Chartreuse,

Bonjour,

vous êtes intéressé(e) par une formation Nepsy. Vous trouverez dans ce document, les programmes des deux modules, un bulletin d'inscription et deux exemplaires de convention (une pour chaque module).

Les démarches pour vous inscrire: Retournez le bulletin d'inscription avec un acompte. Dans un deuxième temps il vous faudra remplir la convention en deux exemplaires et la retourner signée (même pour les personnes qui auto-financent leur formation).

N'hésitez pas à nous contacter, nous restons à votre disposition.

Bien cordialement,

Myriam Barbey  
psychologue, PhD.

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Programme Module 1      | 2  |
| Programme Module 2      | 3  |
| Intervenante            | 4  |
| Bulletin d'inscription  | 5  |
| Convention module 1     | 7  |
| Convention module 2     | 9  |
| Plan d'accès ECPA Paris | 11 |

## NEPSY: module 1

### Objectifs :

- Se familiariser avec l'outil et les concepts théoriques sous-jacents
- Pouvoir déterminer quand utiliser la NEPSY
- Favoriser l'interprétation des résultats aux domaines de bases
- Connaître les implications psychopédagogiques du bilan

**Durée :** 2 jours

### Programme :

- Présentation du test
- Théories sous-jacentes
- Passation des domaines de base
- Correction et interprétation des domaines de base
- Phase de restitution et synthèse écrite

### Pédagogie :

Une participation active est demandée à chaque stagiaire : de nombreux exercices facilitent les apprentissages et les transferts à des situations concrètes. Des études cas apportées par les stagiaires ou par la formatrice seront étudiées.

**Tarifs:** 425 euros (documents pédagogiques et repas inclus)

**Date et lieux :** Paris 31 mai et 1er juin 2010

**Public :** Psychologues et orthophonistes étant habilités à utiliser la NEPSY par les ECPA et ayant une petite expérience ou n'ayant pas encore utilisé la NEPSY

## NEPSY : Module 2

### Objectifs :

- Maximiser l'utilisation du test
- Choisir des épreuves complémentaires
- Exploiter les Notes additionnelles et observations complémentaires
- Connaître d'autres outils d'évaluation
- Vers quelle remédiation?

### Durée : 1 jour

### Programme :

Au vu des résultats des domaines de base, élaborer des hypothèses

- Connaître les risques liés au biais d'hypothèse
- Choisir et administrer les domaines complémentaires
- Corriger et interpréter les domaines complémentaires
- S'appuyer sur de tests complémentaires
- Elaborer des pistes de remédiation
- Connaître et utiliser des outils de remédiation

### Pédagogie :

Une participation active est demandée à chaque stagiaire : de nombreux exercices facilitent les apprentissages et les transferts à des situations concrètes. Des études cas apportés par les stagiaires ou par la formatrice seront étudiés.

**Tarifs:** 240 euros (documents pédagogiques et repas inclus)

**Date et lieux :** 11 Octobre 2010

**Public :** Psychologues et orthophonistes étant habilités à utiliser la NEPSY par les ECPA et ayant une pratique de la NEPSY.

## L'intervenante

Myriam Barbey est psychologue, PhD - Numéro d'enregistrement ADELI : 389305442

DESS de psychologie appliquée à la formation de formateurs pour adultes et pour enfants (Université de Bourgogne),

Doctorat de Psychologie Cognitive (Université de Provence),

DESS management psychologique des organisations (Université Pierre Mendès France, Grenoble).

Elle est formée au Cauvin et Cailloux Type Indicator (Osiris Conseil).

Elle travaille depuis plus de 15 ans avec des enfants en difficultés et en échec scolaire. Elle utilise la NEPSY depuis 2006.

## Contact

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, contactez-nous au

04 76 88 66 75

06 08 05 15 29

SARL AGERREP Maison du fayard

Le mollard Bellet

38350 Saint Pierre de Chartreuse

[agerrep@wanadoo.fr](mailto:agerrep@wanadoo.fr)

Agerrep est enregistré en tant qu'organisme de formation sous le numéro 82380389538 auprès de la préfecture de la région Rhône Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



## BULLETIN D'INSCRIPTION

*Formation à la Nepsy: Module 1 – Module 2*

*(entourez le module auquel vous souhaitez vous inscrire)*

### **DATES :**

#### *ORGANISME*

Nom :

Adresse :

Statut juridique

Téléphone :

Fax :

#### *PARTICIPANT*

Mme, Mlle, M. :

Prénom :

Fonction :

Service :

#### DOSSIER SUIVI PAR

Mme, Mlle, M. :

Fonction :

Téléphone :

Fax :

Adresse de facturation :

**Bulletin d'inscription (pages 4 & 5) à remplir et à retourner à AGERREP**

**Le mollard Bellet 38380 SAINT PIERRE DE CHARTREUSE**

**TEL. 04 76 88 66 75 – FAX. 04 38 86 67 64 – Email : [agerrep@wanadoo.fr](mailto:agerrep@wanadoo.fr)**

---

# CONDITIONS DE PARTICIPATION

## 1. Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi d'un bulletin de participation à AGERREP SARL. L'inscription à la formation n'est définitive qu'après réception de votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant ttc de la formation. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée, une fois le dossier complet. Toute inscription reçue alors qu'une formation a déjà atteint le nombre maximum de participants peut être, selon le souhait de l'intéressé, soit reportée à une date ultérieure, soit mise sur liste d'attente. Sur demande, nous vous ferons parvenir une convention de formation et, en fin de formation, une attestation de présence.

## 1. Frais de participation

- Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement des frais de participation par virement ou par chèque à l'ordre d'AGERREP
- Le montant du module 1 est de 425 € TTC, le montant du module 2 est de 240 € TTC.
- Tout module commencé est dû en entier.
- Les prestations sont fournies au prix en vigueur au moment de la passation de la réservation. Nos prix comprennent les frais de stage, de documentation et les repas pris sur place. Les frais d'hébergement ne sont pas compris.
- Virement

|               |         |             |     |
|---------------|---------|-------------|-----|
| 13825         | 00200   | 08777723996 | 39  |
| établissement | guichet | compte      | clé |

- Chèque à l'ordre d'AGERREP

## 2. Annulation

- Toute session présentant un nombre de participants inférieur à 6 peut être annulée.
- Les demandes d'annulation confirmées par courrier ou par fax et reçues plus de 10 jours avant le début du séminaire sont acceptées et donneront lieu à un remboursement intégral.
- Les demandes d'annulation reçues moins de 10 jours avant le début du séminaire entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 25% du prix du séminaire
- Les absences ou les demandes d'annulation formulées après le début du stage entraînent le règlement de la totalité du montant du séminaire

Date :

Signature:

Cachet de l'entreprise ou de l'organisme :



## Convention Module 1

Entre les soussignés

➤ Sarl AGERREP

➤ .....représenté par.(nom et fonction).....

Est conclue la convention suivante, l'organisme s'engage à organiser l'action de formation désignée ci dessus dans les conditions fixées dans les articles suivants

### Article 1<sup>er</sup> : Conditions de réalisation

#### 1. Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi d'un bulletin de participation à AGERREP SARL. L'inscription à la formation n'est définitive qu'après réception de votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant ttc de la formation. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée, une fois le dossier complet. Toute inscription reçue alors qu'une formation a déjà atteint le nombre maximum de participants peut être, selon le souhait de l'intéressé, soit reportée à une date ultérieure, soit mise sur liste d'attente. Sur demande, nous vous ferons parvenir une convention de formation et, en fin de formation, une attestation de présence.

#### 2. Frais de participation

- Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement des frais de participation par virement ou par chèque à l'ordre d'AGERREP
- Le montant de chaque séminaire de formation est de 425 € TTC .
- Tout module commencé est dû en entier.
- Les prestations sont fournies au prix en vigueur au moment de la passation de la réservation. Nos prix comprennent les frais de stage, de documentation et les repas pris sur place. Les frais d'hébergement ne sont pas compris.
- Virement
- Chèque à l'ordre d'AGERREP

#### 3. Annulation

- Toute session présentant un nombre de participants inférieur à 6 peut être annulée.

- Les demandes d'annulation confirmées par courrier ou par fax et reçues plus de 10 jours avant le début du séminaire sont acceptées et donneront lieu à un remboursement intégral.
- Les demandes d'annulation reçues moins de 10 jours avant le début du séminaire entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 25% du prix du séminaire
- Les absences ou les demandes d'annulation formulées après le début du stage entraînent le règlement de la totalité du montant du séminaire

## Article 2 : Objectifs de la formation

### 1. Objectifs

- Se familiariser avec l'outil et les concepts théoriques sous-jacents
- Pouvoir déterminer quand utiliser la NEPSY
- Favoriser l'interprétation des résultats aux domaines de bases
- Connaître les implications psychopédagogiques du bilan

2. **Durée** : 2 jours (horaires: 9h30-12h / 13h-18h le premier jour et 9h-12h / 13h-17h le deuxième jour)

### 3. Programme

- Présentation du test
- Théories sous-jacentes
- Passation des domaines de base
- Correction et interprétation des domaines de base
- Phase de restitution et synthèse écrite

### 4. Pédagogie

Une participation active est demandée à chaque stagiaire : de nombreux exercices facilitent les apprentissages et les transferts à des situations concrètes. Des études cas apportés par les stagiaires ou par la formatrice seront étudiés.

**Date et lieux** : Paris: 31 mai et 1er juin 2010

**Public** : toute personne étant habilitée à utiliser la NEPSY par les ECPA et ayant une petite expérience ou n'ayant pas encore utilisé la NEPSY

Intervenante : Myriam Barbey

Fait en double exemplaire à Saint Pierre de Chartreuse le .....

Pour.....

Pour Agerrep

Nom.....

Mr Barbey

Fonction.....

Gérant

Signature et cachet

Sarl **Agerrep**

N° de déclaration d'activité 82.38.03895.38 auprès de la préfecture de la région Rhône Alpes

**Maison du Fayard Le Mollard Bellet 38380 SAINT PIERRE DE CHARTREUSE**

TEL. 04 76 88 66 75 – [agerrep@wanadoo.fr](mailto:agerrep@wanadoo.fr)



## Convention Module 2

Entre les soussignés

➤ Sarl AGERREP

➤ .....représenté par.(nom et fonction).....

Est conclue la convention suivante, l'organisme s'engage à organiser l'action de formation désignée ci dessus dans les conditions fixées dans les articles suivants

### Article 1<sup>er</sup> : Conditions de réalisation

#### 1 . Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi d'un bulletin de participation à AGERREP SARL. L'inscription à la formation n'est définitive qu'après réception de votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant ttc de la formation. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée, une fois le dossier complet. Toute inscription reçue alors qu'une formation a déjà atteint le nombre maximum de participants peut être, selon le souhait de l'intéressé, soit reportée à une date ultérieure, soit mise sur liste d'attente. Sur demande, nous vous ferons parvenir une convention de formation et, en fin de formation, une attestation de présence.

#### 2. Frais de participation

- Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement des frais de participation par virement ou par chèque à l'ordre d'AGERREP
- Le montant de chaque séminaire de formation est de 240€ TTC .
- Tout module commencé est dû en entier.
- Les prestations sont fournies au prix en vigueur au moment de la passation de la réservation. Nos prix comprennent les frais de stage, de documentation et les repas pris sur place. Les frais d'hébergement ne sont pas compris.
- Virement
- Chèque à l'ordre d'AGERREP

#### 3. Annulation

- Toute session présentant un nombre de participants inférieur à 6 peut être annulée.
- Les demandes d'annulation confirmées par courrier ou par fax et reçues plus de 10 jours avant le début du séminaire sont acceptées et donneront lieu à un remboursement intégral.

- Les demandes d'annulation reçues moins de 10 jours avant le début du séminaire entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 25% du prix du séminaire
- Les absences ou les demandes d'annulation formulées après le début du stage entraînent le règlement de la totalité du montant du séminaire

## Article 2 : Objectifs de la formation

- Maximiser l'utilisation du test
- Choisir des épreuves complémentaires
- Exploiter les Notes additionnelles et observations complémentaires
- Connaître d'autres outils d'évaluation
- Vers quelle remédiation?

### 1. Durée : 1 jour (horaires: 9h30 -12h / 13h-18h00)

### 2. Programme

- Au vu des résultats des domaines de base, élaborer des hypothèses
- Connaître les risques liés au biais d'hypothèse
- Choisir et administrer les domaines complémentaires
- Corriger et interpréter les domaines complémentaires
- S'appuyer sur de tests complémentaires
- Elaborer des pistes de remédiation
- Connaître et utiliser des outils de remédiation

### 3. Pédagogie

Une participation active est demandée à chaque stagiaire : de nombreux exercices facilitent les apprentissages et les transferts à des situations concrètes. Des études cas apportés par les stagiaires ou par la formatrice seront étudiés.

**Date et lieux** : Paris: 11 octobre 2010

**Public** : toute personne étant habilitée à utiliser la NEPSY par les ECPA et ayant une petite expérience ou n'ayant pas encore utilisé la NEPSY

Intervenante : Myriam Barbey

Fait en double exemplaire à Saint Pierre de Chartreuse le .....

Pour.....

Pour Agerrep

Nom.....

Mr Barbey

Fonction.....

Gérant

Signature et cachet

Sarl **Agerrep**

N° de déclaration d'activité 82.38.03895.38 auprès de la préfecture de la région Rhône Alpes

**Maison du Fayard Le Mollard Bellet 38380 SAINT PIERRE DE CHARTREUSE**

TEL. 04 76 88 66 75 – [agerrep@wanadoo.fr](mailto:agerrep@wanadoo.fr)

Les formations organisées à Paris se déroulent aux ECPA:

25, rue de la Plaine  
75980 Paris Cedex 20  
(5ème étage:accueil formation)  
(Métro et RER Nation, Métros Buzenval ou Avron)  
Tél. : +33 (0)1 40 09 62 62  
Fax : +33 (0)1 40 09 62 80



|                             |                          |
|-----------------------------|--------------------------|
| <b>METRO</b>                | <b>RER</b>               |
| Ligne 1 ou 6 station NATION | Ligne A                  |
| Ligne 2 - station AVRON     | station NATION           |
| Ligne 9 - station Buzenval  | Sortie "avenue du Trône" |

ECPA :25 Rue de la Plaine - 75980 PARIS CEDEX 20 TEL : 01 40 09 62 62